



## **Demande d'inscription d'un vote à bulletin secret à l'ordre du jour du prochain conseil municipal**

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, une concertation publique est en cours sur le transfert du stade de la Mosson à Pérols ainsi que sur la création d'infrastructures attenantes (musée, hôtels, bureaux ...)

Cette concertation se terminera le 15 octobre prochain et permet aux Péroliens d'obtenir d'avantage d'informations sur ce projet ce dont nous nous réjouissons.

Comme vous le savez également, les Péroliens n'ont jamais été consultés sur cette question et nous rencontrons nombre d'entre eux inquiets, le plus souvent pour des raisons liées à la préservation de notre environnement lagunaire, à l'augmentation des risques d'inondation et aux engorgements routiers qu'elle va générer.

L'implantation d'un stade de 25 000 places aurait des conséquences capitales pour l'avenir de la commune. Elle n'a malheureusement fait l'objet d'aucun débat lors des dernières élections municipales, aucun des quatre candidats ne l'ayant inscrit dans son programme. Elle n'a donc pas été légitimée par le résultat des élections.

Pour palier à ce déficit démocratique nous demandons que la municipalité organise un référendum consultatif local auprès de l'ensemble des électeurs Péroliens pour qu'ils se positionnent pour ou contre ce projet de stade.

Il ne s'agit pas de consulter les péroliens pour chaque permis de construire que vous signez, il s'agit là sans doute du projet le plus impactant de votre mandat.

**Pour que la décision d'organiser ce référendum soit elle-même prise de façon démocratique, nous vous demandons d'organiser un vote à bulletin secret lors du prochain conseil municipal et d'ajouter ce vote à l'ordre du jour.**

**La question soumise au vote de l'ensemble des conseillers municipaux serait la suivante :**

***« Etes-vous favorable à l'organisation d'un référendum consultatif communal, ouvert à l'ensemble des électeurs Péroliens, et dont la question posée permettrait de savoir sans ambiguïté s'ils sont majoritairement pour ou contre l'implantation du stade Louis Nicollin et de ses structures attenantes sur la commune de Pérols ? »***

Nous insistons sur le fait que nous ne demandons pas aux conseillers municipaux de se positionner pour ou contre ce projet d'implantation mais bien sur la légitimité des Péroliens à trancher cette question démocratiquement.

Bien cordialement,

Pour Pérols Démocratie Citoyenne

Cathy Prost, Caroline Sarochar, Laurent Taton